



Amiens, le 27 septembre 2018

Communiqué de presse

Convention de revitalisation de Goodyear-Amiens nord Douzième comité d'engagement du 21 septembre 2018



Le douzième comité d'engagement relatif à la mise en oeuvre de la convention de revitalisation de Goodyear-Amiens nord s'est réuni ce vendredi 21 septembre 2018 à la préfecture de la Somme.

A titre de rappel, cette convention, signée le 17 septembre 2014, est destinée à redynamiser la zone d'emploi d'Amiens touchée par les suppressions d'emploi. Ce comité se réunit au minimum une fois par trimestre.

Il a permis de juger de l'avancement des actions de revitalisation financées à hauteur de 5 940 000 euros par la société Goodyear Dunlop Tires France.

Information sur le Fonds Départemental de Revitalisation des Territoires :

A ce jour, 55 entreprises bénéficient de cette aide, grâce à un engagement financier de 1 008 481 euros. 206 emplois (sur un total de 351) ont, d'ores et déjà, été créés.

Le fonds de prêts à taux réduit à destination des entreprises créatrices d'emplois :

Il a été décidé de soutenir, à l'aide d'un prêt, 4 nouveaux projets pour un montant total de 969 908 euros et de permettre ainsi la création de 84 emplois sur la durée de la convention. Ces 4 projets viennent s'ajouter aux autres déjà soutenus, soit un total de 33 projets pour un montant global de 3 509 400 euros. 385 emplois sont prévus, 256 d'entre eux sont effectifs à ce jour.

Information sur le fonds d'aide aux entreprises qui embauchent sur le périmètre d'intervention de la convention (bassin d'emploi d'Amiens) :

Suite à l'avenant à la convention de revitalisation signé en 2016 et conformément à l'engagement de Goodyear d'aider les entreprises qui recrutent d'ex-salariés Goodyear, 78 d'entre eux ont pu ainsi être embauchés.

Information sur le fonds destiné à verser une aide à chaque créateur ou repreneur d'une entreprise dans le périmètre d'intervention de la convention :

Doté de 2 000 000 euros, ce fonds a permis à 100 ex-salariés Goodyear de créer leur propre entreprise.

Au total, 640 emplois ont déjà été créés à ce jour dans le cadre de cette convention sur les 914 emplois alors programmés.